

## FORMATION MUSIQUE

Avec les méthodes **Méلودys®** et **Musadys®**, concourir à remédier aux troubles DYS par l'apprentissage et l'utilisation de la musique.

### Taux d'accomplissement & de performance :

**0% d'abandon**

**Satisfaction 4,56 / 5**

Sur un total de 778 formés depuis 2011

### Modalités de déroulement & durée :

Formation dispensée en **présentiel** à :

- **Marseille**
- **14 heures sur 2 jours**
- **16 et 17 Octobre 2025**

### Tarifs & financements\* :

- Prise en charge Praticiens Résodys : **280€**
- Prise en charge **Employeur / OGDPC** : **480€**
- Prise en charge à titre personnel : **320€**

### Contact :

04 91 46 07 34

formadys@neurodyspaca.org

La « **Formation Musique** » vous propose d'aborder les aspects théoriques et pratiques de la méthode de rééducation **Méلودys®** et de son extension plus récente, **Musadys®**.

Cette formation vous fournit les bases théoriques et expérimentales illustrant **l'effet de l'apprentissage musical sur le cerveau en général et sur ses dysfonctionnements (troubles dys) en particulier**.

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Comprendre l'effet de la musique sur le cerveau
- Connaître les liens entre le traitement temporel et la dyslexie (et les autres troubles du neuro-développement)
- S'approprier les fondements et les composantes des méthodes Méلودys® et Musadys®
- Utiliser les outils de remédiation spécifiques aux méthodes enseignées
- Concevoir et initier une session de rééducation : imaginer, créer différentes variantes à partir d'un même matériel

### PUBLIC & PRÉREQUIS

La « Formation Musique » s'adresse à différents milieux professionnels, et plus particulièrement les professions suivantes :

- **Médical** :
  - Médecin généraliste
  - Pédiatre
  - Orthophoniste
  - Psychomotricien
- **Musical**
  - Professeur de musique
- **Scolaire**
  - Enseignant en primaire ou collège
  - Enseignants spécialisés
  - Psychologue scolaire
  - Personnel d'encadrement scolaire

Afin de valider vos prérequis, merci de nous communiquer les pièces justificatives demandées lors de votre inscription.

## LES INTERVENANTS

Michel HABIB

Neurologue



Céline COMMEIRAS

Orthophoniste



Virginie KRACHT

Enseignante musique

## ADAPTATIONS DE LA FORMATION

Selon les publics suivants, nous adaptons le contenu de la formation et les objectifs visés.

### Pour les professionnels du milieu médical :

- Connaître les nouvelles considérations et classifications des troubles du neuro-développement
- Connaître les liens entre le traitement temporel et la dyslexie (et les autres troubles du neuro-développement)
- Comprendre les sous-basements théoriques de la rééducation musicale au sein des autres outils habituellement utilisés en pratique rééducative
- Définir les situations où une rééducation musicale peut être pertinente
- Construire en commun avec d'autres professionnels une séquence de remédiation et envisager son implémentation au cours d'une activité de rééducation

### Pour les autres professionnels :

- Repérer les difficultés d'apprentissage
- Identifier les différents types de troubles
- Intégrer les outils de remédiation dans une pratique de groupe
- Aider l'enfant en difficulté à accéder à l'apprentissage musical
- Accéder aux modèles actuels de la lecture et pouvoir réfléchir sur leur application à la lecture musicale

## MODALITÉS D'ADMISSION & DÉLAIS D'ACCÈS

**Afin d'assurer l'adéquation de votre choix de formation avec votre projet professionnel, notre responsable des admissions analysera vos besoins de formation** au moyen d'un questionnaire, et positionnera une offre de formation en conséquence.

Seulement après cette analyse, et afin de procéder à votre inscription, nous vous demanderons de **nous retourner le bon de commande signé, accompagné de son règlement**. Il est également possible de **vous inscrire depuis <https://www.agencedpc.fr>** .

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'à 8 jours avant la date de démarrage** de la formation.

## Accessibilités aux personnes handicapées

**Un entretien téléphonique sera réalisé avec notre référent handicap pour s'assurer de l'accessibilité à nos formations et le cas échéant des adaptations à mettre en œuvre dans la mesure des possibilités de l'organisme.** Notre référent handicap peut vous orienter pour l'obtention d'aides financières spécifiques : l'AGEFIPH (pour le secteur privé) ou le FIPHFP (pour le secteur public).

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode **expositive** (cours magistraux)
- Méthode **active** (ateliers)

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **En entrée de formation** → Évaluation diagnostic avec un questionnaire d'auto-évaluation
- **En cours de formation** → Évaluation formative avec des exercices d'entraînement
- **En fin de formation** → Évaluation sommative avec un test d'acquisition des connaissances

## Évaluation de la formation par les participants

- **Bilan à chaud** : en issue de formation, un questionnaire est soumis aux participants pour **mesurer leur niveau de satisfaction sur plusieurs critères**
- **Bilan à froid** : 3 mois après la fin de la formation, un questionnaire est soumis aux participants pour **mesurer l'impact et l'intégration des apports de la formation dans leur pratique professionnelle**

## SUIVI & SANCTION DE LA FORMATION

Pendant toute la durée de la formation, l'assiduité des participant(e)s est attestée par leurs **émargements sur les états de présence**.

À l'issue de la formation, nous vous remettons une **attestation de fin de formation**.